

AVIS D'EXAMEN

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEURS ACADEMIQUES

SESSION 2023 / 2025

➤ CADRE REGLEMENTAIRE

Arrêté du 20 Juillet 2015 (JO du 22/07/2015)
Circulaire n°2015-110 du 21 Juillet 2015

➤ CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Situation administrative :

Les candidats doivent être **obligatoirement** enseignants du second degré ou conseillers principaux d'éducation TITULAIRES.

- Services exigés : Les candidats doivent justifier, au 31 décembre de l'année de l'examen, d'au moins **5 années de services effectifs** à temps complet, ou leur équivalent. Sont également pris en compte les services effectués, dans les mêmes conditions, hors du territoire national.

➤ MODALITES D'INSCRIPTION :

Les registres d'inscription sont ouverts du 18 septembre au 20 octobre 2023 à 17h

Les candidats devront s'inscrire via le site internet du Rectorat de l'académie de Normandie à l'adresse suivante :

<https://w3.ac-rouen.fr/eformulaire/?data=DEC+InscriptionCAFFA>

Une réunion d'information se tiendra le mercredi 04 octobre à 17h
en visioconférence à cette adresse :

<https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/233078/creator/96596/hash/3eaf141c664f54a69b2d306116e1ebed8d65dd6d>

L'état des services sera à envoyer, dûment complété et signé, par mail à l'adresse suivante :

dec-concours3-caen@ac-normandie.fr

Attention, les candidats ayant demandé un report des épreuves d'admission lors d'une précédente session, et qui souhaitent participer aux épreuves d'admission en 2024, devront OLIGATOIREMENT se manifester par mail, avant le 24 novembre 2023 auprès de la gestionnaire de la certification à l'adresse suivante : dec-concours3-caen@ac-normandie.fr

Aucune inscription ou modification d'inscription ne sera admise en dehors de ces délais.